



REPUBLIQUE FRANCAISE

Envoyé en préfecture le 16/11/2023
Reçu en préfecture le 16/11/2023
Publié le
ID : 077-217704949-20231109-DELIB2023_067-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 02/06/2023
Date d'affichage 02/06/2023
Nombre de conseillers : En exercice.....23 Présents.....18 Votants.....19
Réf : 2023-067 Objet : Déclaration d'Intention d'Aliéner Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Sous-Préfecture de Fontainebleau au titre du contrôle de la légalité le 11/9/2023 et qu'elle a été rendue exécutoire le 11/9/2023 Le Maire, A. MOMON

Le **neuf novembre deux mille vingt-trois** à vingt heures trente,

Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain MOMON, Maire.

Etaient présents(es) : Alain MOMON, Daniel DESSOGNE, Brigitte GOUYON, Clément ROCU, Olivier BEUDAERT, Daniel PIGNOT, Eric SAINT SEBASTIEN, Régine BRIOIS-BRAUN, Hermann TYNDAL, Valérie BOCQUEL, Sébastien DERREUMAUX, Pascale PALARD, Geneviève DARGNAT, Bernadette CAPDEVILLE, Miche formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés avec procuration :

Gerty EMBOULÉ pouvoir à Eric SAINT SEBASTIEN

Absent(s) :

Alain GUYONNET, Sébastien PELLERIN, Nassima VIGUIER et Maud THOURY

Secrétaire de séance : Josiane PACHOLSKI

Réf : 2023-067- **Déclaration d'Intention d'Aliéner**

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 11 juin 2020 portant délégation d'attribution du Conseil municipal au Maire,

Entendu Monsieur le Maire,

Présenter la Déclaration d'Intension d'Aliéner qui est parvenue depuis le dernier Conseil municipal :

- DIA n°978 pour une parcelle d'une superficie totale de 926 m², correspondant à une habitation d'une surface habitable de 102 m², sis rue des Peupliers, pour un montant de 260 500 €.
- DIA n°979 pour une parcelle d'une superficie totale de 930 m², correspondant à une habitation d'une surface habitable de 117 m², sis rue du Montoir, pour un montant de 336 500 €.
- DIA n°980 pour une parcelle d'une superficie totale de 1 508 m², correspondant à une habitation d'une surface habitable de 78,71 m², sis boulevard des Grouettes, pour un montant de 181 000 €.
- DIA n°981 pour une parcelle d'une superficie totale de 771 m², correspondant à une habitation d'une surface habitable de 91,21 m², sis Route de Valence, pour un montant de 190 000 €.
- DIA n°982 pour une parcelle d'une superficie totale de 1 242 m², correspondant à une habitation d'une surface habitable de 118 m², sis Rue du Montoir, pour un montant de 252 000 €.

Le Conseil municipal prend acte de ces Déclarations d'Intention d'Aliéner

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
A VERNOU-LA CELLE SUR SEINE, le 9 novembre 2023

 Le Maire,
A. MOMON

Secrétaire de séance : Josiane PACHOLSKI